

TRAVAIL TEMPORAIRE DANS LA CONSTRUCTION

Les entrepreneurs, dont le carnet de commandes connaît de fortes fluctuations saisonnières, ont besoin de flexibilité au niveau du personnel et des horaires de travail.

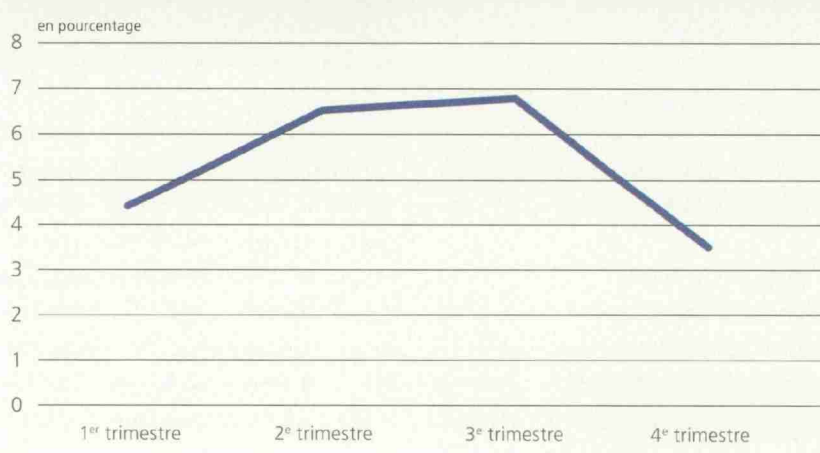
La Convention nationale étant trop rigide, ils recourent à de la main-d'œuvre temporaire. Mais le travail temporaire présente des avantages pour les travailleurs aussi. En Suisse, le travail temporaire est largement répandu. Est considérée comme travailleur temporaire toute personne dont les services sont loués à une entreprise par une agence de travail temporaire disposant de l'autorisation requise. En Suisse, en 2018, 400 000 travailleurs temporaires ont effectué plus de 190 millions d'heures de travail.

Un grand nombre d'entre eux travaillent quelques mois seulement sous ce statut. En équivalents temps plein, cela représente donc près de 100 000 travailleurs temporaires en Suisse, dont 6000 travaillent dans le secteur principal de la construction. Quelle est la place du travail temporaire dans le bâtiment?

Les entrepreneurs-construction ont besoin de flexibilité

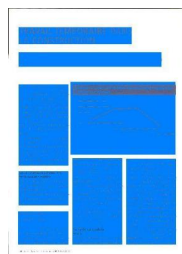
Côté employeurs, il y a les entrepreneurs. La flexibilité est pour eux un impératif, or la Convention nationale (CN) la restreint considérablement. Même quand des entrepreneurs souhaitent embaucher du personnel en CDI, il arrive souvent que ce ne soit pas possible à

Illustration 1: Le taux de travailleurs temporaires atteint toujours son maximum au 3^e trimestre



«Souvent pas d'autre choix»

cause des dispositions trop strictes de la CN sur les horaires de travail. Les entreprises n'ont donc d'autre choix que de recourir à des travailleurs temporaires. Soumis aux aléas météorologiques, le secteur principal de la construction connaît une activité très variable selon les saisons. C'est toujours pendant le deuxième et le troisième trimestre de l'année civile que



la charge de travail est la plus importante. Le nombre d'employés fixes est alors à son maximum. Mais pendant cette période, les entreprises emploient aussi beaucoup de collaborateurs à titre temporaire, ce qui fait que la proportion de travailleurs temporaires dans l'ensemble du personnel soumis à la CN atteint elle aussi son maximum. Ceci prouve que le travail temporaire, dans le secteur principal de la construction, est un levier important pour faire face aux pics d'activité.

Pas de dumping salarial en vue

Les opposants au travail temporaire craignent que la flexibilité de cette forme de travail n'entraîne un dumping salarial dans la construction. Pourtant, cette crainte est infondée. La loi sur le service de l'emploi et la location de services impose aux entreprises de travail temporaire d'appliquer les dispositions relatives aux salaires et au temps de travail figurant dans les CCT déclarées de force obligatoire. De ce fait, dans le secteur principal de la construction, où la Convention nationale s'applique, les travailleurs temporaires travaillent aux mêmes conditions que les employés fixes. En 2019 et 2020, tous les employés, fixes ou temporaires, ont bénéficié d'une augmentation de salaire d'au moins 80 CHF/mois. Le secteur de la construction ne donne pas seulement l'exemple au niveau des standards minimaux en vigueur: en matière de formation continue aussi, de nombreuses possibilités s'offrent aussi bien aux employés fixes qu'aux travailleurs temporaires. Une qualification permet de faire rapidement

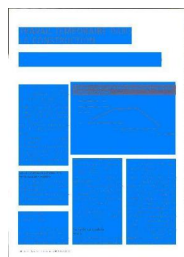
carrière dans le secteur principal de la construction. Toute qualification supplémentaire permet d'accéder à une classe salariale supérieure. En moyenne, le salaire augmente ainsi de 600 CHF/mois.

Il existe diverses possibilités de financement de ces formations continues, par exemple le Parifonds Construction et le Fonds en faveur de la formation professionnelle Construction pour les employés permanents. Dans la location de services, les travailleurs temporaires peuvent bénéficier du fonds de formation continue temptraining. Celui-ci leur permet d'accéder au catalogue de plus de 1000 instituts de formation suisses, dont certains proposent des cours spécifiquement axés sur la construction.

Cet excellent accès à la formation continue, associé à des perspectives d'évolution positives, figurent sans aucun doute parmi les raisons pour lesquelles la construction est le secteur le plus favorable aux travailleurs temporaires.

Le travail temporaire est volontairement choisi par de nombreux travailleurs

Les opposants au travail temporaire craignent aussi des déroulements de carrières dans lesquels les emplois temporaires se succéderaient sans que les travailleurs l'aient voulu. Swissstaffing – association suisse des prestataires de services de l'emploi – a réalisé un sondage en collaboration avec l'institut d'études de marché gfs-zürich auprès de 4000 travailleurs temporaires, tous secteurs confondus, ayant été employés par une agence de travail temporaire un an plus tôt.



Cette étude permet d'évaluer qui a réussi à décrocher un contrat fixe, pour quelles raisons le travail temporaire avait été choisi, et combien de temps la phase de travail temporaire a duré. En règle générale, les employés du secteur de la construction considèrent la phase de travail temporaire comme une solution transitoire entre deux emplois fixes. 52% des personnes interrogées ont choisi cette modalité de travail parce qu'elles n'ont pas trouvé d'autre poste. Néanmoins, les autres travailleurs temporaires (soit près de la moitié) l'ont volontairement choisie pour la flexibilité qu'elle procure. Ce qui montre que le besoin de flexibilité et la volonté de travailler en attendant un poste plus satisfaisant sont tout aussi répandus parmi les travailleurs de la construction. Les travailleurs qui y voient une solution transitoire apprécient le fait qu'ils augmentent leurs chances d'être embauchés à titre permanent, qu'ils accumulent de l'expérience, ou qu'ils obtiennent de l'aide dans leur recherche d'emploi.

Tout aussi légitimes sont les besoins de ceux qui cherchent la flexibilité. 41% des travailleurs temporaires se disent motivés par la recherche d'un meilleur équilibre entre le travail et la vie privée. Un tiers a profité de sa phase de travail temporaire pour découvrir de nouveaux horizons professionnels.

L'intérêt du travail temporaire comme solution transitoire est-il fondé? L'analyse du sondage réalisé par swisstaffing montre que dans le secteur de la construction, 72% des anciens travailleurs temporaires aujourd'hui en poste fixe sont restés dans l'entreprise qui

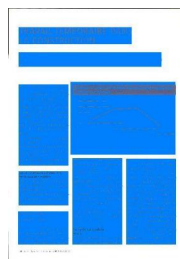
les employait; tous secteurs confondus, ce taux n'est que de 52%. 24 mois au plus tard après avoir commencé à travailler à titre temporaire,

«Passage fréquent du travail temporaire à un poste fixe dans la construction»

54% ont trouvé le poste fixe qu'ils souhaitaient. 28% sont intégrés au marché du travail en tant que «flexworkers» par le biais du travail temporaire, des contrats à durée déterminée ou du statut d'indépendant. C'est donc dans la construction que le passage du travail temporaire à l'emploi fixe est le plus fréquent, et de loin. Cette analyse montre que la flexibilité du travail temporaire est un plus pour les travailleurs comme pour les employeurs, que ce soit pour trouver une solution transitoire après la perte d'un poste, pour instaurer un meilleur équilibre entre le travail et la vie privée, ou pour pouvoir répondre à des pics de commandes. L'évolution de la société allant dans le sens de la flexibilité, on peut donc s'attendre à ce que cette forme de travail revête une importance croissante.

Marius Osterfeld; économiste, swisstaffing

Martin Maniera, économiste, Société Suisse des Entrepreneurs



Cette illustration montre les motivations des travailleurs temporaires du bâtiment. Pour chaque raison d'opter pour le travail temporaire, ils ont indiqué si celle-ci avait joué un rôle important dans leur décision, en l'évaluant sur une échelle de 1 (très faible) à 5 (très important). Les valeurs 4 et 5 ont été réunies pour le calcul du pourcentage. Source: swissstaffing

Illustration 2: Motivations des travailleurs temporaires dans la construction

